

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne RÉCLAMES: 25 centimes — On traite à forfait —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grand-Chaussée; A Paris, chez MM. Bayas-Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et Fils, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Brussels

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 13, 7 18, 8 15, 9 48, 11 46, m., 12 23, 1 58, 3 39, 5 13, 6 18, 7 28, 8 28, 9 38, 11 08, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 45, 10 18, 11 28, m.; 1 20, 2 45, 5 10, 5 38, 7 18, 8 23, 10 36, 11 38 Lille à Roubaix, 5 15, 6 55, 8 29, 9 55, 11 05, 12 57, 2 22, 4 47, 5 20, 6 55, 8 00, 10 13, 11 15 Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 05, 7 10, 8 05, 9 40, 11 34, 12 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 17, 7 20, 8 18, 9 28, 11 00 Mouscron à Lille, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 06

DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 27, 7 38 s. Mouscron à Tourcoing, 8 00 soir

BOURSE DE PARIS

DU 23 DÉCEMBRE	
3 0/0	61 65
4 1/2	89 70
Emprunts (5 0/0)	99 40
DU 24 DÉCEMBRE	
3 0/0	61 60
4 1/2	89 75
Emprunts (5 0/0)	99 40

Demain, Fête de la Noël, le JOURNAL DE ROUBAIX ne paraîtra pas.

ROUBAIX, 24 DÉCEMBRE 1874.

BULLETIN DU JOUR

La séance d'hier a été absorbée par un débat sur l'élection de la Nièvre. Le cinquième bureau, chargé de l'examen de l'élection de M. de Bourgoing, a décidé, à l'unanimité moins cinq voix, que le rapport de M. de Choiseul, concluant à une enquête parlementaire, serait communiqué immédiatement à l'Assemblée. M. de Choiseul a donc donné lecture de son rapport en séance publique. Il a terminé en disant qu'il fallait surseoir à la validation ou à l'invalidation jusqu'à ce que la lumière ait été faite au moyen d'une enquête parlementaire.

M. Tailhand a succédé à M. de Choiseul pour déclarer que le gouvernement se désintéressait du débat soulevé par le cinquième bureau. Il ne s'expliquera qu'à l'occasion de l'interpellation de M. Goblet. M. Raoul Duval est venu présenter cette considération que le débat a deux faces: l'une générale, qui concerne le parti bonapartiste, l'autre restreinte à l'élection de M. de Bourgoing.

On pourrait donc valider immédiatement l'élection de M. de Bourgoing sans préjudice de la question générale, qui resterait entière. M. Picard n'a pas été de cet avis. Il a soutenu les conclusions du cinquième bureau au milieu d'une agitation extrême.

M. Rouher a pris la parole. Selon lui, rien ne saurait motiver l'invalidation de l'élection. On veut opposer à l'enquête judiciaire une contre-enquête parlementaire, a ajouté l'orateur, qui désirerait qu'on s'occupât aussi des actes des comités radicaux. Il a déclaré que la circulaire Girard, fautive en tous points, était l'œuvre d'un faussaire. Il a nié de nouveau l'existence d'un comité central illicite. La nation, a-t-il dit, saura bien faire l'empire si elle le veut.

M. Rouher, en terminant, a dit qu'il ne repoussait pas l'enquête, mais qu'il voulait prémunir l'Assemblée contre le danger d'empêcher inconsciemment sur le domaine de la justice. Puis M. Rouher s'est assis en acceptant définitivement l'enquête.

L'Assemblée a adopté les conclusions du rapport au milieu d'une bruyante agitation. Le président a annoncé qu'il serait procédé dans les bureaux à la nomination de la commission qui procédera à l'enquête parlementaire.

M. Goblet a demandé alors le renvoi de la discussion de son interpellation

jusqu'à l'enquête qui pourra fournir de nouveaux faits à l'appui de son opinion. L'interpellation ne viendra donc qu'après l'enquête parlementaire. Aujourd'hui on discutera le projet d'emprunt de la ville de Paris.

Les journaux parlent depuis deux ou trois jours d'une histoire, singulièrement romanesque, qui a été mise en circulation par la Gazette de l'Allemagne du Nord.

Il s'agirait d'un complot dirigé contre le prince de Bismarck, peu après l'attentat de Kullmann. Voici donc ce qui se serait passé:

En septembre 1873, un archevêque français reçut une lettre anonyme, sans lieu d'origine, et ainsi conçue d'après la traduction de l'Indépendance belge: « Je prends la liberté respectueuse de vous exposer ce qui suit: Nous avons en Prusse un misérable, lequel, après avoir poussé notre belle France jusqu'au bord de l'abîme, ne craint pas aujourd'hui d'anéantir l'existence de la famille chrétienne. Sa haine contre la religion catholique ne connaît plus de bornes, et je pense qu'il est temps de réfréner cette fureur. Je consens à être le bras qui doit frapper le monstre, dans la supposition que Dieu me le pardonnera, si j'abrége les jours de ce misérable. »

Soyez certain que, si vous étiez disposé à me fournir les ressources pécuniaires, ce monstre aura terminé sa carrière maudite avant la fin de l'année 1873. Réfléchissez y bien, il est temps d'agir. Je demande pour cette bonne œuvre 40,000 fr., afin d'assurer leur subsistance à ma femme et à mes quatre enfants, et 20,000 fr. pour mener l'affaire à bonne fin.

Dans le cas où vous consentiriez à me donner cette somme, la France et notre sainte cause seront vengées de ce monstre avant la fin de l'année. Pour ne pas compromettre la clergie, je vous prie de correspondre avec moi de la manière suivante (suit un système ingénieusement combiné de correspondance chiffrée), et je vous demanderai de ne pas signer vos lettres de votre nom; surtout votre lettre doit avoir une apparence simple, et ne pas faire supposer qu'elle vient de l'archevêché.

En attendant votre décision, agréez, monsieur, mes sentiments tout à fait dévoués à notre sainte cause.

Votre très humble serviteur, P. S. — Je vous prie de conserver cette lettre.

Une seconde lettre arrivée le lendemain portait la signature Duchesne-Poncelet, rue Léopold, à Seraing (Belgique) et la photographie de l'homme qui voulait venger, disait-il, la France et le catholicisme.

L'archevêque transmit les lettres au gouvernement qui avertit immédiatement M. de Bismarck.

Renseignements pris, on reconnut que ce Duchesne demeurait à l'adresse indiquée. C'est un ouvrier rangé, jouissant de quelque aisance et d'une certaine instruction; la photographie n'était pas la sienne, mais celle d'un de ses amis nommé Gaudy et demeurant à Lille.

Duchesne, qu'on avait soumis à une surveillance occulte, se préparait à partir pour l'Allemagne, mais averti qu'on

avait pris des renseignements sur son compte à Aix-la-Chapelle où il avait travaillé quelque temps comme contre-maître, il ne donna pas suite à ces projets.

Tel est le récit de la Gazette de l'Allemagne du Nord, qui prend texte de cette histoire pour essayer d'établir la complicité des catholiques avec les Kullmann et autres.

LETTRES DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, 23 décembre, 1874.

« Le pouvoir législatif ne doit jamais intervenir dans le cours de la justice, et s'il y intervenait, il n'y aurait ni justice, ni liberté »

Qui prononçait ces sages paroles, et qui les applaudissait avec enthousiasme? C'était à la séance du 21 décembre 1874: M. Raoul Duval interrogeait M. Dufaure, garde des sceaux, au sujet de l'impunité dont le gouvernement de M. Thiers laissait jouir M. Ranc, ancien membre de la commune; et M. Dufaure, dans une éloquente réponse où il se montrait le digne élève des grands jurisconsultes français, prononçait les paroles que je viens de citer; à gauche on accueillait ces fermes déclarations par des bravos et des applaudissements répétés.

Aujourd'hui la passion politique pousse les mêmes hommes à renier les principes qu'ils semblaient alors si fiers d'acclamer. Les députés radicaux, entraînant à leur suite leurs collègues républicains qui n'osent rompre avec eux, voudraient transformer l'Assemblée en une Convention armée de tous les pouvoirs, placée au dessus de toutes les lois; ils voudraient renverser le ministère, compromettre le gouvernement, mettre en suspicion devant le pays et devant l'Europe l'honneur de la magistrature française.

Quel but espèrent-ils atteindre? Est-ce simplement satisfaire des rancunes personnelles? Obtenir un second vote de défiance contre l'Empire? Mais ce serait reconnaître et proclamer que le premier vote a été inutile et inefficace. Le mobile de leur conduite est des plus simples, le radicalisme a étendu ses rameaux partout; il faut détourner les regards des conservateurs des progrès incessants de la propagande révolutionnaire, lancer l'opinion publique sur une fausse piste, grossir outre mesure cette affaire du comité de comptabilité, en faire un crime public pour que les agissements des comités radicaux, connus ou occultes, ne soient plus que péchés véniels devant la loi. Nos radicaux se sentent menacés; au lieu de se défendre, ils attaquent. C'est un procédé devenu vulgaire entre avocats, mais en politique, il a jusqu'à présent assez bien réussi aux apôtres, orateurs ou écrivains de la démocratie radicale. La chambre, cette fois, ne paraît pas disposée à faire le jeu des révolutionnaires.

Nous saurons sans doute à quoi nous en tenir ce soir, car il paraît certain que la grande bataille se livrera aujourd'hui dans la séance que doit tenir l'Assemblée avant de prendre ses vacances.

Le 5^{me} bureau a pris hier une résolution tout au moins singulière et que l'opinion a le droit de qualifier très-sérieusement. Il a décidé qu'il ajournerait sa décision sur la validité de l'élection de M. de Bourgoing jusqu'après le résultat de l'enquête parlementaire qu'il juge nécessaire. Alors l'instruction faite par les magistrats ne compte pas; elle est nulle pour le 5^{me} bureau; elle

est dénoncée au pays comme entachée d'illégalité.

Heureusement la chambre va être saisie de ce conflit entre la magistrature et un groupe de députés. Le rapport de M. de Choiseul sera lu, l'interpellation de M. Goblet sera discutée. M. Tailhand aura qu'à refaire le discours de M. Dufaure, et cette fois nous espérons que les applaudissements de la droite sauront rendre leur prestige aux principes méconnus et venger l'honneur de la magistrature.

On disait, hier soir, que le ministre de la justice a entre les mains des pièces très graves concernant l'existence à Paris de comités radicaux tombant sous l'application de la loi. Il pourrait bien se faire qu'il soit dit au débat annoncé pour aujourd'hui quelque surprise fort désagréable pour les gauches et autrement sérieuse que la fameuse pièce trouvée dans un wagon de 1^{re} classe et éditée par M. Girard.

On assure que tous les ministres sont résolus à se déclarer solidaires de M. Tailhand, dont la conduite dans cette affaire a été strictement conforme à toutes les règles parlementaires et judiciaires. Ce n'est donc pas sur une pareille question qu'on puisse redouter une crise ministérielle.

Le bruit de la mort de M. Emile Perreire a couru aujourd'hui à la Bourse: le célèbre financier est âgé de 74 ans, il est né avec le siècle.

Une nouvelle danse sera en faveur cet hiver dans les salons parisiens: le boston. C'est une variété de la walse, une walse panachée de pas de patineur. Elle est importée, comme son nom l'indique, par quelques filles jolies américaines. Dames et jeunes filles prennent partout des leçons de boston. Le nom rappellera à nos grands mères un jeu qui leur était cher et que le whist a détrôné.

Si vous croyez que le spiritisme est mort, vous vous trompez. Ce soir, Mme Olympe Audouard fera, dans une salle de spectacle du faubourg St-Jacques, une conférence sur le spiritisme. Ce sera un discours sur l'histoire de cette science inconnue; il n'y aura pas d'évocation d'esprit; tout au plus la conférencière essaiera-t-elle de montrer le sien.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 23 décembre 1874.

Présidence de M. Buffet.

La séance est ouverte à 2 h. 30. Le procès-verbal est adopté après quelques demandes de rectification de M. de Marcère et d'autres députés.

L'Assemblée adopte différents projets de lois d'intérêt local, et trois projets allouent des crédits au ministère de l'intérieur pour les dépenses de l'Algérie, plus un projet de loi allouant un crédit au ministère de la justice et des cultes pour les dépenses des cultes.

M. le ministre des affaires étrangères expose un projet de loi portant approbation d'une convention conclue avec l'Égypte.

La proposition de M. Tasophile Roussel, concernant la protection des enfants du premier âge, est définitivement adoptée avec de légères modifications.

M. Horace de Choiseul, au nom du 5^e bureau, dépose le rapport sur l'élection de M. de Bourgoing dans la Nièvre.

Il déclare qu'il y a lieu de surseoir à toute décision jusqu'à ce qu'une enquête ait éclairé les faits.

Le garde des sceaux déclare de son côté que le gouvernement se désintéresse du débat et n'appuie ni ne repousse les conclusions du rapport.

Le ministre ajoute qu'il s'expliquera plus tard à l'occasion de l'interpellation de M. Goblet.

M. Raoul Duval émet l'opinion que l'enquête est inutile et que l'élection doit être validée.

M. Richard se prononce pour l'enquête. Il expose que M. Bourgoing n'a eu que 408 voix de plus que la majorité absolue, et ajoute qu'il n'aurait peut-être pas été élu sans les manœuvres sur lesquelles il faut faire une enquête.

L'orateur déclare que M. de Bourgoing a volontairement ou involontairement trompé les électeurs de la Nièvre.

M. Richard fait remarquer que l'ordonnance de non-lieu a révélé l'existence positive d'un comité de l'appel au peuple à Paris, comité présidé par M. Rouher lui-même.

M. Ricard reproche à ce comité d'être occulte et de former un gouvernement dans le gouvernement, en dépit du vote de défiance émis par l'Assemblée.

L'orateur termine en attendant que l'on traite comme factieux ceux qui osent critiquer en France: Vive l'Empereur! ou conspirer pour le retour de l'Empire.

M. Rouher expose que rien ne saurait motiver l'invalidation de l'élection de M. de Bourgoing.

L'orateur dit que l'on veut opposer une contre-enquête parlementaire à l'enquête judiciaire, qui a abouti à l'ordonnance de non-lieu.

M. Rouher demande qu'on étende l'enquête aux comités radicaux.

Il maintient que la circulaire produite par M. Girard est fautive de tous points et est l'œuvre d'un faussaire.

L'orateur déclare qu'il n'y a pas de comité central illicite.

Il ajoute que la nation saura bien faire l'Empire, si elle le veut.

M. Rouher déclare ensuite accepter purement et simplement l'enquête.

La demande d'enquête est mise aux voix et adoptée. (Bruyante agitation.)

Le président déclare qu'il sera procédé à la nomination dans les bureaux de la commission chargée de l'enquête parlementaire.

M. Goblet demande que la discussion de son interpellation soit ajournée en présence du vote qui vient d'avoir lieu.

La discussion de l'interpellation est renvoyée après l'enquête parlementaire. La discussion du projet relatif à l'emprunt de 220 millions de la ville de Paris est fixée à demain.

La séance est levée à 5 h. 55.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Dans les premiers jours de janvier, le JOURNAL DE ROUBAIX sera imprimé en caractères neufs.

Dans sa dernière audience, le Conseil de Préfecture a statué sur la réclamation qui lui a été présentée contre l'élection de MM. Descat, L. Watine, Watinne, Scrépel, Roussel et Seney, nommés dans la première section de la ville de Roubaix.

Les réclamants s'appuyaient sur cinq ou six erreurs commises dans la distribution des cartes électorales. Le conseil de préfecture a jugé leur demande mal fondée.

On prétend que les personnes signa-

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 25 DÉCEMBRE 1874.

- 11 -

L'ESCLAVE

PAR G. DE LA LANDELLE. VII — PETITES RUSES (Suite).

Avec des feuilles et des plumes, il se fabriqua un bonnet pointu, où il attacha un de ses morceaux de papier, orné d'une grossière caricature; puis, au moment où reviennent du travail des champs les esclaves de labour, il courut au devant de leur troupe en sautant et chantant à leur manière.

Son bonnet, son dessin grotesque, ses contorsions, excitèrent l'hilarité générale.

La sévère Calisto accourt au bruit; mais les maîtres sont sur leur balcon, et Yoyo montre son barbouillage avec une sorte d'orgueil enfantin.

Don Ciprian veut le voir de près, descend, regarde et demande au jeune esclave:

— Comment donc as-tu fait cela?

— Comme j'ai pu, avec ce que j'ai trouvé, répond Victor; un chiffon de papier et une barbe de plume trempée dans le jus d'un fruit de baie.

— Il y a là de l'idée, dit le maître en souriant.

— Etonnément! ajoute Urbana qui vient aussi d'examiner le dessin.

Rita n'a pas manqué de tout deviner: — Calisto ne pourra point priver Victor de sa coquille d'encre, et don Ciprian, à qui le jeu plaît, fournira peut-être du papier blanc.

Urbana elle-même voulut que Yoyo recommençât. Ville gagnée. Victor s'ingéniait à barbouiller des croquis, dont le plus amusant fut la charge de Calisto brandissant son rotin.

La maîtresse s'en égayait; Calisto feignit de prendre la plaisanterie en bonne part. A l'office, et dans les cases, le talent de Yoyo venait d'accroître sa popularité et dans le jour où il avait obtenu grâce pour les esclaves condamnés au fouet.

Il faut peu de chose pour faire diversion dans la solitude d'une habitation coloniale. Urbana sut gré à Yoyo de l'avoir amusée. Du reste, elle ne s'en nuyait plus: tout occupée des préparatifs de sa fête, elle sortait souvent avec son mari pour aller faire ses invitations.

Ils montaient à cheval de très-bonne heure, et, suivis de quelques serviteurs, s'absentaient pour de longues demi-journées. Calisto avait alors tant à faire, que Rita et Victor, surveillés de moins près, purent, plusieurs fois, causer librement.

Ils se racontèrent l'un à l'autre toute leur vie passée:

— Tu es un esclave comme moi! disait Victor, touché des infortunes de l'orphel-

line; mais que je sois délivré, et un jour je te délivrerai aussi.

— Je n'ai d'espoir que dans mon oncle Fayal; mais il a peut-être péri, lui aussi.

— Que je m'échappe, je deviendrai capitaine de navire, et je finirai bien par l'arracher à ta méchante tante. Aussi, d'abord, le jour du grand repas, je vais parler bien haut devant tous les invités; je dirai qui je suis, comment on m'a vendu...

— On ne te laissera pas finir. Personne ne voudra te croire, personne n'osera te protéger, et tu seras cent fois plus malheureux qu'à présent. Non! je t'en prie, n'aie point cette audace.

— Comment faire, pourtant! Si seulement je pouvais écrire à mes parents, à Morlaix!

Rita hochait la tête. — J'ai tous les renseignements qu'il me faut, dit Victor qui s'était fait communicatif depuis qu'il parlait la langue du pays.

Il était serviable, n'avait perdu aucune occasion de se faire bien venir par tous les gens de l'habitation, et, après avoir triomphé de leurs antipathies sans raison, en était arrivé à savoir que la Castellania n'était située qu'à trois grandes lieues de Térour, ville de quatre à cinq mille âmes, qui est la résidence ordinaire de l'évêque.

Térour, lieu de pèlerinage, remarquable par ses grands hautiers et ses eaux thermales, est un des plus beaux sites de la Grande-Ganerie. Victor avait si

bien questionné les gens du logis, et si attentivement recueilli leurs réponses, qu'il se croyait sûr de pouvoir, sans s'égarer, y aller tout droit.

— Je sais qu'il y a un bureau de poste, poursuivait-il. Oh! si j'avais seulement trois piécettes pour affranchir ma lettre, je me lèverais au milieu de la nuit, j'irais à la ville, et, à mon retour, je serais rempli d'espoir.

— Imprudent! murmura Rita. Tu ne pourrais jamais être reuevu pour l'heure de ton service.

— Non, sans doute, car le bureau n'ouvre qu'assez tard.

— On te punirait... horriblement, peut-être.

— Qu'importe!

— Tu me fais frémir.

— Mes parents sauraient que je suis vivant, et où je suis. Ils me feraient délivrer, et plus tard, moi, je te délivrerais aussi!

Rita soupira en faisant un signe de doute.

— Mais toi-même, reprit Victor, tu m'as dit: — « Patience! courage! espérance! » Il faut bien s'aider soi-même.

— Oh! tu me fais peur. Attends de mieux connaître, de mieux savoir!...

— Si j'avais seulement les trois piécettes! dit résolument le jeune garçon.

— Eh bien, moi, si je les avais, j'hésiterais à te les donner! dit avec un accent fraternel la craintive petite fille.

Toutes les invitations étant faites jusqu'à plus de six lieues à la ronde, vint

le jour de la grande réception. Urbana produirait enfin son esclave de luxe; elle était dans l'enchantement.

Don Ciprian, par contre-coup, était ravi. La bonne humeur de sa femme fut ressentie par tous et chacun dans l'habitation, et s'étendit même jusqu'à Rita, qui, clairvoyante enfant, n'en était que plus inquiète. Elle avait observé la sombre joie de Calisto. Celle-ci attendait avec un espoir cruel que Yoyo se compromît par quelque imprudente réclamation.

— S'il ose dire qu'il est chrétien et qu'il devrait être libre, je serai vengée de manière ou d'autre.

Venez de la hautaine Urbana, si elle était forcée de rendre la liberté à son favori; vengée encore si la témérité de Yoyo devait être suivie de châtiments rigoureux.

Calisto déployait un zèle extrême, et mérita dix fois d'être complimentée par Urbana, qui donna plus de soins, s'il est possible, à la toilette de Yoyo qu'à la sienne propre.

Rita, de plus en plus alarmée, parvint à glisser dans la main de Victor un petit billet, où elle le suppliait encore de prendre patience et de se taire.

En jetant à la dérobée dans le feu des cuisines ce bout de papier, déchiré en cent morceaux, il soupira, et, quoi qu'il en eût, prit la résolution d'obéir. Mais serait-ce possible? — Que répondrait-il s'il était provoqué par des questions directes?

(A suivre)